

COMMUNE LA CHAPELLE-HERMIER

COMPTE-RENDU de REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 22 février 2016

Absents : Marie-Agnès AGEON pouvoir à Joël GARANDEAU , Patrick BOUDE pouvoir à Roger RIVALIN, Jean DIT MARTINEAU A,

Monsieur Guy RAPITEAU est nommée secrétaire.

1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2016.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres du conseil le procès-verbal du 25 janvier 2016. Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

2 - CCPA

Le compte-rendu du conseil communautaire du 20 janvier 2016 ne fait l'objet d'aucune observation.

3 – Décisions prises par délégation

Néant

4 – Informations

. Evolution du dossier éolien

Afin de clore le débat, Monsieur le Maire propose de délibérer sur le projet d'implantation des éoliennes sur la commune. La majorité des membres présents ou représentés ayant voté pour, il sera mis à l'ordre de jour en délibération.

. Transfert de la compétence « Petite enfance – Enfance – Jeunesse »

La commune a trois mois à compter de la prise de compétence pour se prononcer. Une réunion d'échanges aura lieu à Saint-Georges-de-Pointindoux le jeudi 17 mars 2016 à 20h30 et pour ceux qui ne pourraient pas s'y rendre, à Sainte-Flaive-des-Loups le jeudi 10 mars à 20h30. Après cette présentation, un groupe de travail se mettra en place. Ce transfert sera fait par étape (transfert de la compétence, du personnel et mise à disposition des bâtiments). Une évaluation des charges transférées sera faite et au regard de ces charges, une compensation sera versée. Une réunion pour le personnel est prévue le 31 mars 2016.

. Etude commune nouvelle

Une première réunion menée par KPMG avec les maires des 6 communes a eu lieu le 15 février 2016.

Planning des prochaines interventions :

. 2 mars 2016 à 20 h : réunion de lancement à la salle municipale de La Chapelle-Hermier pour une présentation aux élus des 6 communes.

. 7 mars 2016 au plus tard : transmission au cabinet KPMG de toutes les informations nécessaires à l'étude.

. 16 mars 2016 à 16 h : entretien avec le maire de la Chapelle-Hermier.

. 28 avril 2016 à 14h : comité de pilotage à La Mothe-Achard.

. 28 avril 2016 à 20 h : séminaire avec les élus et conseillers municipaux à La Mothe-Achard.

5 – Délibérations

1. Attribution des subventions communales 2016 :

Après examen des différentes demandes, le conseil municipal attribue les subventions 2016 suivantes :

CCAS	1 000 €	RASED	60 €
UNC-AFN	76 €	Association Chants Sons	120 €
Actions pédagogiques	20 € / élève	Secours Catholique	100 €
Maisons familiales, Ecoles apprentissage, IME	20 € / élève		

2. Création numéro de voirie :

Le conseil municipal accepte la création d'un lieu-dit « La Marguerite » afin de le référencer.

3. Projet éolien :

Après en avoir débattu, le conseil municipal, considérant :

- le positionnement des machines tant dans l'orientation que la proximité par rapport à l'urbanisation,
- les préjudices notamment visuels, stroboscopiques et sonores qui en découlent,
- l'insuffisance des compensations fiscales et accessoires dont bénéficierait la commune pour améliorer le cadre de vie de la population,

émet un avis défavorable au projet éolien présenté par l'entreprise NORDEX par 8 VOIX et 6 ABSTENTIONS.

6 – Questions diverses :

. Compte-rendu commission voirie travaux du 19 février 2016

- Les travaux prévus en 2015 et non réalisés seront de nouveau programmés sur le budget 2016. Accord du conseil municipal.
- Ecole privée st Pierre : Installation d'une barrière au niveau de l'entrée et de plots dans le virage.
- Réfection des accotements sur les chemins ruraux pour favoriser l'évacuation des eaux. Des devis seront demandés et des choix seront orientés en fonction des possibilités budgétaires.
- Réfection du chemin de Garreau pour canaliser l'eau. Accord du conseil municipal.
- Réaménagement des accotements et éventuellement goudronnage du chemin d'accès au parking communal du pré. Des devis seront demandés.
- Paulette Logeais fait remarquer que le chemin de « La Brosse » nécessiterait également un réaménagement.
- Réfection du mur du parking de la place du prieuré. Des devis seront demandés.
- Réflexion sur l'aménagement d'un abri devant l'école Aimé Césaire. Voir ce qui peut être fait dans le cadre du CCU.

. Modification de la réunion « commission cadre de vie et urbanisme »

Compte-tenu de la réunion commune nouvelle le 2 mars, la réunion prévue initialement est repoussée au 3 mars à 20h15.

. Réunion de la commission finances

Programmée le 15 mars 2015 à 20h15.

. Demande de M. Guyon pour emplacement « paddle »

Avis favorable du conseil municipal moyennant une redevance annuelle pour un montant à déterminer.

. Implantation armoire haut-débit

La fibre va être amenée depuis Martinet. 60 semaines de travail sont prévues. Pour ce faire il faut mettre une armoire haut débit. L'emplacement est prévu au niveau des garages situés près des logements de l'ancienne cure. Le candélabre sera déplacé et le coût sera pris en charge par la société VENDEE NUMERIQUE.

Clôture de la séance à 22H30.

Prochaine réunion le lundi 21 mars 2016.